

Sous la Présidence de Paul Vecchiali
**le Prix 2015 du Meilleur Film Sous-titré
pour les Sourds et les Malentendants**

est décerné à




Marie Heurtin

de Jean-Pierre Améris

Ce prix a été décerné au réalisateur Jean-Pierre Améris en reconnaissance de sa démarche exceptionnelle : *Marie Heurtin* a été projeté en version française sous-titrée à toutes les séances, partout en France.

Son prix lui sera remis jeudi 14 janvier 2016 à 14h30, à l'Espace Miramar (65 la Croisette, Cannes).

 La projection du film et le débat seront tous les deux sous-titrés.

Née sourde et aveugle en 1885, Marie Heurtin est incapable de communiquer. Son père, modeste artisan, ne peut se résoudre à la faire interner dans un asile. En désespoir de cause, il se rend à l'institut de Larnay, où des religieuses prennent en charge des jeunes filles sourdes. Malgré le scepticisme de la Mère supérieure, une jeune religieuse, Sœur Marguerite, se fait fort de s'occuper de Marie, « petit animal sauvage », et de tout faire pour la sortir de sa nuit...

Marie Heurtin a également reçu le Prix Variety Piazza Grande au Festival International du Film de Locarno 2014.

Plus d'informations : <http://vfst.ardds.org> - projection.cannes@ardds.org

Ne pas jeter sur la voie publique

Tout ce que vous devez savoir sur le Prix du Meilleur Film Sous-titré

Participer à la vie sociale et culturelle est un droit fondamental. **Pour les 6 millions de personnes sourdes ou malentendantes qui vivent en France, accéder à la culture reste pourtant difficile.** Beaucoup d'entre elles ne peuvent pas aller au cinéma, sauf si les films projetés sont sous-titrés.

La situation s'améliore, lentement. De plus en plus de films francophones sont sous-titrés pour leur sortie en salle (8 en 2011 contre 112 en 2015, soit un peu plus d'un film sur trois), mais rares sont les exploitants qui projettent cette version quand elle est disponible.

- PREMIER PRIX DU MEILLEUR
FILM SOUS-TITRÉ EN 2016 -

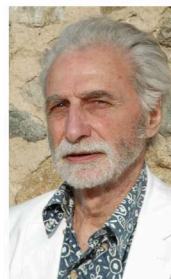
C'est ce constat qui a conduit l'ARDDS Caravelle (Association pour la Réadaptation et la Défense des Devenus Sourds) à créer un Prix du Meilleur Film Sous-titré pour les Sourds et les Malentendants, dans l'espoir de sensibiliser les médias et toutes les personnes concernées à la nécessité de projeter les films francophones sous-titrés.

LES SOUS-TITRES VONT
FAIRE LES GROS TITRES !



De nombreux partenaires ont décidé de soutenir cette initiative.

Président du Prix : Paul Vecchiali



Réalisateur, producteur, critique, écrivain... Engagé, passionné et éclectique, Paul Vecchiali est l'un des cinéastes français les plus importants de ces dernières années. Son cinéma est un cinéma d'auteur, particulièrement difficile d'accès pour les sourds et les malentendants car à la complexité du film s'ajoute pour eux la difficulté de comprendre les dialogues.

Rendez-vous dans un an pour savoir quel sera le prochain Meilleur Film Sous-titré, choisi par un jury composé de personnes sourdes ou malentendantes !



ARDDS - La Caravelle association nationale sans but lucratif régie par la loi 1901
Maison des Associations du 20^{ème}, 1-3 rue Frédérick Lemaître, 75020 Paris
<http://ardds.org> [01/01/2016]